

Association Loi 1901

Réunion :
02/072018 18h00-19h30

Lieu :
Salle Dum'Art

Auteur : Jacques

Présents le 02 juillet :

Annick Desmoulins, Nadine Strauch, Hélène Tahlaïti, Brigitte Mulat, Michel Barnaud, Jacques Solomiac, André Parra, Guy Piriou, Cécile Gacougnolle, participent au conseil d'animation.

Sont excusés : Denys et Marie-Noëlle Achard, Ken Morisot, Chantal Bazile, Simone Borel, Henri Cirera.

Présents le 16 juillet :

Michel Barnaud, Marie-Noëlle Achard, Ken Morisot, Chantal Bazile, Simone Borel, Henri Cirera, Jacques Solomiac, participent au conseil d'animation.

Est excusée : Annick Desmoulins

Ordre du jour des conseils :

- Actualités de l'association,
- Installation du conseil dans ses rôles et fonctions (groupes "projets", représentants au groupe de "pilotage", fonctions : trésorerie, secrétariat, désignation du coordinateur, ...)
- Ethique des groupements d'achats et rédaction d'un message à destination des adhérents ;
- organisation des groupements (fiche producteur, bon de commande, diffusion de l'information, livraison, distribution) ;
- appel à référents "produits" ;
- création et mise à jour du calendrier ;
- groupement des commandes avec associations "amies" (CourtCircuit) ;
- accessoirement : recherche d'un local ;

Compte-rendu

1. Actualités :

Festa « *altra velocita* » les 29 et 30 juin à Avigliana. Participation aux rencontres : Coproductions et CSA et Outils numériques pour l'économie solidaire le 29/06 ; La valeur des aliments, Alimentation et santé, Petite Distribution Organisée (PDO) le samedi 30/06. Belle organisation, riche en propositions, bonnes rencontres pour poursuivre nos « intentions » avec les outils « Cagette » ou Open Food et des contacts en France en Italie du Nord et en Sicile.

Subvention de la DDJSCS de 1.100 euros annoncée par courrier en date du 25 juin 2018 et aussi 1.000 euros votés par l'Assemblée Départementale le 28 juin. Confirmations reçues par courrier. [Lire plus > http://www.respects.fr/La-3e-Festa-des-circuits-courts-s-est-reunie-a-Avigliana.html](http://www.respects.fr/La-3e-Festa-des-circuits-courts-s-est-reunie-a-Avigliana.html)

Un enfant un livre : les livres ont été triés et distribués ; la participation à Partir en livres (11 au 22/07) est compromise par le silence de la Ligue de l'enseignement et de Lire et Faire Lire qui ont été sollicités pour animer une lecture. Ni la Ligue, ni Lire et Faire Lire n'ont répondu. [Bilan de la campagne 2018. > http://www.respects.fr/Un-enfant-un-livre-bilan-de-la-collecte-2018.html](http://www.respects.fr/Un-enfant-un-livre-bilan-de-la-collecte-2018.html)

2. Installation du conseil d'animation élu le 18 juin 2018 :

Notre projet initial de gouvernance partagée (sous la forme sociocratique) n'a jamais pu être mis en place. Mais notre volonté de s'en rapprocher reste intacte. Un atelier d'intelligence collective avec un accompagnateur est possible ?

« La clé d'une réflexion plus fructueuse et efficace est de ne faire qu'une chose à la fois. Le plus grand obstacle à la réflexion est la confusion, car notre esprit veut trop en faire. Plutôt que de laisser arriver les pensées spontanément, l'idée est donc ici de les faire émerger l'une après l'autre. Séparer émotion, raison, logique, enthousiasme, créativité, etc. » (Edward de Bono).

Cette volonté est alimentée par la nécessité d'organiser distinctement plusieurs de nos activités : lutte contre l'illettrisme ; groupements d'achats ; communication et agenda par exemple.

Si les décisions d'orientation sont prises par le conseil d'animation les différentes activités pourraient être prises en charge par groupes projets « opérationnels ».

Dans ce cas tout membre de l'association appartient au moins à un groupe. Chacun prend de ce fait part aux décisions.

Chaque groupe projet définit sa vision et sa mission (dans le cadre des objectifs de l'association) et en fonction de ses activités propres. Le groupe fixe ses objectifs, les met en œuvre, mesure la qualité des résultats, fait les ajustements nécessaires. Une méthode qui permet le partage du pouvoir, motive la coopération de chacun, augmente l'efficacité de l'organisation, ...

Mode consensuel :

L'avantage de cette méthode de gouvernance tient au fait qu'une décision ne peut être prise par le groupe que si elle recueille le consentement de tous.

La structure de notre gouvernance pourrait prendre la forme de trois groupes projets « opérationnels » (les cercles de la sociocratie) : 1. lutte contre l'illettrisme ; 2. groupements d'achats ; 3. communication et agenda plus un cercle de pilotage.

Les postes pourvus : Trésorière : Marie-Noëlle ; les postes à pourvoir : Secrétariat, coordinateur, ...

➔ Décision : Les membres présents décident de reporter l'installation du conseil d'animation lors de la réunion du 16 juillet 2018 à 18 heures puis à une réunion ultérieure qui comptera la quasi-totalité des membres du conseil. Installation reportée aussi le 16 juillet au lundi 3 septembre.

3. Les groupement d'achats 2018-2019 :

- Ethique des groupements d'achats et rédaction d'un message à destination des adhérents ;
➔ Décision : un texte de présentation de l' « intention » sera rédigé par le groupe projet et rappelé sur tous les bons de commandes.
- Organisation des groupements (fiche producteur, bon de commande, diffusion de l'information, livraison, distribution) ;
➔ Décision : Une fiche producteur type sera mise à disposition des référents et publiée au format .PDF sur le site web. Le processus de commande/livraison sera établi par le groupe projet.
- Appel à référents "produits" ;
➔ Décision : L'Info Lettre du mois de juillet fera appel à candidature de référent pour les groupements d'achats.
- Création et mise à jour du calendrier ;
➔ Décision : le conseil passe en revue le calendrier 2017/2018 et propose quelques ajustements. Un équilibre doit être trouvé entre la fréquence, pour une même commande, et le volume estimé à distribuer.
- Groupement des commandes avec associations "amies" ;
➔ Décision : les associations pourront participer à nos commandes dans un processus qui permettra l'autonomie de chaque association mais la mutualisation des moyens logistiques : commande et paiement au producteur par chaque association (après accord sur la date de livraison) ; lieu de livraison commun ou récupération à tour de rôle ; distribution à la charge de chaque association ;

- Accessoirement : recherche d'un local ;
➔ Décision : Un local permanent (garage, entrepôt) permettrait d'organiser notre « dépôt » et le stockage des livres. Un appel à projet sera lancé dans ce sens.

2. Questions diverses :

Les déjeuners conversations seront maintenus le 1^{er} lundi du mois (par préférence de la majorité des présents le 16/07).

Des propositions de thèmes pour les prochains déjeuners seront proposés en sondage via le « Drive » de R.E.S.P.E.C.T.S.

Po/R.E.S.P.E.C.T.S.
Jacques Solomiac